

**Motion de la commission du logement: «Pour des étages familiaux intergénérationnels dans les immeubles de la Ville de Genève».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 10 octobre 2006)

*MOTION*

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à concevoir, dans les nouveaux immeubles ou les immeubles à rénover, des espaces favorisant le lien intergénérationnel;
- à procéder, dans quelques immeubles de la Ville de Genève, à l'attribution d'appartements à des personnes désireuses de prendre part à un «vivre ensemble» intergénérationnel, notamment à travers la bourse d'échange;
- à faire parvenir le rapport sur cet objet à la Fondation pour le logement social de la Ville de Genève.